



Nancy, le 4 mai 2020

Communiqué de presse

Suite à une action militante devant le dépôt de bus Keolis le 10 janvier dernier, 9 personnes sont poursuivies par la justice.

La convocation coordonnée est ciblée contre neuf militant·es (Gilets jaunes, CGT, Front social, SUD-Solidaires). Les un·es et les autres sont ouvrier·es, infirmier·es, enseignant·es, élu·es, enseignant·es-chercheur·es). L'infraction reprochée est le délit d'entrave à la liberté de travail, par violences ou voies de fait, punie d'une peine maximum de 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende. Ces convocations font suite à des violences répétées contre les manifestant·es et à d'autres de cas de répression dans le cadre du même mouvement social : un lycéen, des étudiantes, et le co-porte-parole d'une organisation syndicale du département.

La démarche vise clairement à réprimer et casser la mobilisation contre la réforme des retraites. Le 18 mars nous avons appris que toutes les convocations étaient reportées jusqu'à nouvel ordre mais pas abandonnées.

La période actuelle de confinement a ralenti les mobilisations et les actions de soutien envisagées. Mais nous restons, vigilante·es, mobilisé·es, prêt·es à reprendre le chemin des luttes et à nous opposer à toutes les répressions.

Aussi, estimant qu'il est nécessaire d'agir pour la défense de nos camarades, nous nous préparons à la réaction collective la plus forte possible.

Dès à présent, la FSU 54, l'Union locale CGT de Nancy, l'Union syndicale SUD-Solidaires 54, la Ligue des Droits de l'Homme de Nancy, l'UNEF Lorraine, Solidaires Etudiant·es Nancy et l'AG interprofessionnelle de Nancy s'attellent à la création d'un "comité de soutien" et à la constitution d'une "caisse de solidarité anti-répression" qui associera syndicats, associations, collectifs et individus pour préparer la défense de nos camarades.